

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1992**

LES DECISIONS

- Convention avec le lycée Watteau
- Election de Madame BRESSAN (Centre d'Information et d'Orientation) au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- Approbation du compte-rendu du jeudi 21 Mai 1992

Pierre Petit, Président de séance, accueille les nouveaux étudiants élus au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, ainsi que Madame Bressan, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Valenciennes.

LES CREATIONS DE POSTES ENSEIGNANTS POUR 1993-1994

Le président Tournier présente la liste des demandes de créations de postes enseignants pour l'année universitaire 1993-1994. Cette liste de 62 postes, interclassés par composante, a été établie en fonction des principes imposés par le Ministère de l'Education Nationale, à partir des propositions des instituts, et étudiée par les membres du bureau élargi.

Les critères imposés par le Ministère de l'Education Nationale sont :

- priorité aux engagements du contrat quadriennal de développement, c'est à dire priorité aux formations nouvelles (créées ou mises en place cette année : DEUG sciences économiques, licence de sciences physiques, licence de mathématiques-option informatique, licence d'informatique-mention modélisation, maîtrise d'allemand, maîtrise de sciences économiques, maîtrise de technologie mécanique, ingénieur par alternance en mécanique en formation initiale et en formation continue, 2^{ème} année de l'Institut Universitaire Professionnalisé en électronique et automatisation intégrée.)
- priorités aux engagements prévus dans le contrat de développement de la recherche et des études doctorales (DRED), c'est à dire priorité pour le LAM (Laboratoire d'Automatique et de Mécanique), le LOAE (Laboratoire d'Opto-Acousto-Electronique), le LMI (Laboratoire des Matériaux Industriels) et le CRAC (Centre de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine).
- prise en compte des postes vacants depuis plus d'un an et pour lesquels existent des difficultés de recrutement, en anglais et en droit notamment,
- priorité aux filières présentant un faible taux d'encadrement, c'est le cas en sciences pour l'ingénieur
- obligation de demander des postes de l'enseignement secondaire, certifiés et agrégés, pour 30% au moins de l'ensemble des postes.

Le président Tournier, précise que le Ministère de l'Education Nationale a promis de créer à peu près le même nombre de postes que l'an dernier. L'ENSI a demandé la création de 7 postes, l'I.U.T. 15, dont 7 pour l'ouverture du département Mesures Physiques à Maubeuge.

DOSSIER INSTITUT UNIVERSITAIRE PROFESSIONNALISE "INGENIERIE EN BATIMENT"

Monsieur Fréville, directeur de l'Institut des Sciences et Techniques, présente le projet de création d'un nouvel IUP.

Le bâtiment, confronté à la nécessité d'accroître sa productivité, est un secteur éclaté en 3 domaines : l'architecture, la construction et l'urbanisme. Pour assurer leur complémentarité et créer une synergie entre les différents acteurs - concepteurs, réalisateurs, utilisateurs du bâtiment et de son environnement- il faut développer une politique de la "Productique du bâtiment" et former des cadres susceptibles de remplir une fonction de fédérateur entre les différents corps de métier. C'est l'objectif que poursuit l'ISTV avec son projet de création d'un IUP. Le premier projet, déposé l'an dernier, avait été jugé trop technique par les experts du Ministère de l'Education Nationale. L'ISTV a revu sa copie, dialogué avec les professionnels du bâtiment et introduit des notions de sociologie et d'environnement. Ce nouveau projet piloté par Christian Tahon est intitulé : "IUP Ingénierie en bâtiment, gestion de l'espace et urbaticque. Il présente 2 options : urbaticque ; conception et économie du bâtiment.

L'IUP pourra s'appuyer sur les compétences de l'ISTV en informatisation et en CAO, et sur les collaborations engagées avec les universités de Liège, Porto et Naples dans le cadre du programme post-grade ERASMUS en conception, réalisation et gestion de l'environnement bâti. On notera enfin l'existence d'un DEUST "productique du bâtiment", et d'un Diplôme d'Université " architecture, construction, informatique" à l'ISTV.

LES INSCRIPTIONS

Monsieur Psonka, secrétaire général, fait le point sur les inscriptions 92/93. il prévoit que l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis accueillera entre 9500 et 9600 étudiants en juin 93, soit une augmentation d'environ 900 à 1000 étudiants par rapport à l'année précédente.

En terme de flux (inscriptions des bacheliers 92) il constate une légère baisse en DEUG de Droit et de Lettres, une stabilité en sciences. il note avec satisfaction que la 1ère année du DEUG Sciences Economiques, ouverte cette année, accueille 163 nouveaux bacheliers. Le secrétaire général précise également qu'aucun étudiant titulaire d'un baccalauréat professionnel n'a été inscrit en sciences ou en technologie ; il en dénombre 21 en droit, 8 en lettres et langues. Enfin il donne les pourcentages de bacheliers de l'enseignement général inscrits en 1ère année d'IUT : 73 % en génie mécanique et productique, 73 % en gestion, 65 % en commerce, 60 % en génie électrique, 59 % en maintenance industrielle.

INFORMATIONS DIVERSES

- Dans la liste des emplois vacants (enseignants), il est conseillé à Monsieur Machelart de modifier certains profils de poste en anglais.
- La demande d'habilitation à délivrer une maîtrise de gestion-économie ayant été rejetée, l'Université a présenté en urgence et obtenu la création d'une maîtrise de sciences économiques, option économie industrielle.
- Pierre Petit fait le point sur la rénovation pédagogique. Dix dénominations de DEUG sont prévues. Le DEUG LEA a disparu temporairement. Cette rénovation sera appliquée l'an prochain.
- Les journées tremplins de printemps auront lieu les 19 et 20 mars 1993 ; elles

correspondent aux journées "Portes ouvertes de l'université".

- Par arrêté du Président, les **cours seront supprimés** le 2 avril 1993 pour permettre aux étudiants de participer au festival du cinéma, et le 8 avril 1993 après-midi dans le cadre de la journée nationale du sport.
- Les étudiants élus au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire doivent désigner parmi eux 6 usagers pour siéger à la **commission vie de l'étudiant** (les 6 autres devenant automatiquement suppléants).
- En novembre, débiteront les travaux d'aménagement d'un **rond point** sur la route de Maing, pour l'accès direct au nouveau bâtiment Lettres-Sciences. L'arrêt du bus sera transféré vers cette nouvelle entrée du campus.
- Une **route** reliera le nouveau bâtiment Lettres Sciences aux bâtiments recherche en cours de construction, en contournant le Mont Houy par le versant Trith-Maing.
- Des **garages à vélos** seront bientôt installés et des emplacements pour les motos seront matérialisés sur certains parkings.
- Des emplacements de **stationnement** seront réservés aux handicapés, au Moulin (rue du faubourg de Paris).
- **Trois ralentisseurs** seront implantés sur la route qui relie le nouveau bâtiment Lettres-Sciences aux ateliers de l'I.U.T.
- Une **cafétéria** sera aménagée dans le bâtiment Lettres (investissement : 600 000F).
- Les étudiants peuvent déjeuner dans le restaurant des lycées Wallon, Watteau et du nouveau lycée, avec les tickets du CROUS.
- Une **nouvelle résidence**, édifée par le CROUS, sera construite à Aulnoy, sur des terrains cédés gratuitement par la municipalité. D'autres résidences sont prévues : à Marly, à Valenciennes (rue des Archers et quartiers des Cannoniers près de l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion) et à Famars.
- Les travaux pour le **doublent** de la surface de la **bibliothèque universitaire** seront entrepris au cours de cette année universitaire.
- La directrice de la bibliothèque universitaire est confrontée aux problèmes du retard dans le **retour des livres** empruntés par les étudiants. Elle envisage une privation du droit d'utiliser le service de prêt d'ouvrages et même d'imposer des amendes.
- L'accord qui prévoit le financement de la construction du **pôle universitaire aux Tertiales** à Valenciennes, a été signé fin juillet par la municipalité et le Ministère de l'Education Nationale (MEN).
12 000 m² seront édifés pour un montant de 103,6 millions de F. Selon le programme pédagogique, 8 000 m² seront utilisés par l'Institut des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion (ISJEG) et 4 000 m² par le département Technique de Commercialisation (TC) et Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'Institut Universitaire de Technologie. Ces locaux seront mis en service pour la rentrée 1994 ; une première tranche de 3000 m² sera livrée dans un an.

DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE

Madame Chabbert, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Valenciennes avait été élue parmi les 4 personnalités extérieures siégeant au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (les 3 autres sièges sont attribués au Conseil Général, au groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie du Hainaut-Cambrésis, au Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs).

Madame Chabbert ayant été admise à faire valoir ses droits à la retraite, Monsieur Petit propose son remplacement par Madame Bressan, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Valenciennes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LE LYCEE WATTEAU

Ce projet de convention permettra aux étudiants inscrits à la fois en lettres supérieures (khâgne) et en 1ère année de DEUG de lettres modernes, de s'inscrire en 2ème année de ce DEUG, sur proposition du conseil de classe, s'ils sont admis en première supérieure et ont suivi un enseignement de latin.

Les élèves de lettres supérieures admis en première supérieure pourront également s'inscrire en 2ème année de DEUG LCE (langues et civilisations étrangères).

Ce projet reçoit un avis favorable, à l'unanimité, et sera transmis au conseil d'administration.

Présents :

Collège A : Messieurs Askovic, Defrenne, Horling, Martinache.

Collège B : Messieurs Delhaise, Leroy E., Morel.

Collège AITOSS : Madame Givais, Monsieur Garçon.

Collège Usagers : Mademoiselle Wilbal, Messieurs Aubry, Bricout, Havret, Naar, Taillade.

Membres de droit : Monsieur l'Agent Comptable, Monsieur le Secrétaire Général.

Invités : Mesdames Bressan, Daum, Duvivier, Plaisant, Steiner, Messieurs Bonaccorsi, Freville, Machelart, Obert.

Excusés : Messieurs Aggoun, Nogacki.

Ont donné pouvoir : Mademoiselle Juhen et Monsieur Régnier à Monsieur Delhaise.

Mademoiselle Poirot à Monsieur Bricout.